



Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Globevest Capital Fonds d'options de vente couvertes (parts de série A5) que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Globevest Capital Ltée au 450-641-8989 ou info@globevestcapital.com, ou visitez le www.globevestcapital.com.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds (\$CAD) :	GVC302	Gestionnaire du fonds :	Globevest Capital Ltée
Code du fonds (\$US) :	GVC312	Gestionnaire de portefeuille :	Globevest Capital Ltée
Date de création de la série :	3 janvier 2014	Distributions :	Trimestrielles (revenu)/semestrielles (gains)
Valeur totale au 31 décembre 2018:	116 258 093 \$	Placement minimal :	10 000 \$ (initial); 100 \$ (subséquents)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,76 %		

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds tente de maximiser le rendement et de procurer une croissance à long terme en vendant principalement des options de vente couvertes en espèces sur des titres de participation canadiens, américains et mondiaux et en touchant les primes relatives à ces options de vente couvertes. Le fonds peut également investir dans des titres du marché monétaire et des titres de créance. Le fonds couvrira les positions prises aux termes des options de vente au moyen d'une couverture en espèces (au sens du Règlement 81-102) et, en conséquence, il investira dans des espèces, des quasi-espèces, des titres du marché monétaire et des titres de créance à taux variable.

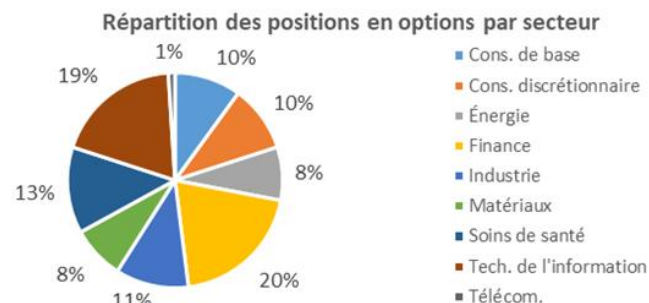
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 décembre 2018. Ces placements changeront au fil du temps.

10 principaux placements (31 décembre 2018)

1. Johnson & Johnson 1.125% 2019-03-01	5.86%
2. Microsoft Corp. 1.1% 2019-08-08	5.81%
3. Bank of Montreal 1.5% 2019-07-18	4.66%
4. Province of Quebec 2.749% 2019-07-21	4.35%
5. Asian Development Bank 2.838% 2021-03-16	3.52%
6. Jackson National Life Global Funding 2.3% 2019-04-16	3.51%
7. Royal Bank of Canada 1.625% 2019-04-15	3.51%
8. Bank of New York Mellon Corp. (The) 2.3% 2019-09-11	3.50%
9. U.S. Bank National Association 2.125% 2019-10-28	3.50%
10. Toronto-Dominion Bank (The) 1.450% 2019-08-13	3.49%
Pourcentage total des 10 principaux placements	41.71 %
Nombre total de placements	175

Répartition des placements (31 décembre 2018)

Couverture sur options de vente	110.48 %
Options de vente – positions vendeurs	-4.96 %
Contrat de change à terme	-0.02 %
Autres éléments d'actif net	-5.50 %



Quel sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Globevest Capital Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques associés à un placement dans un tel organisme?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

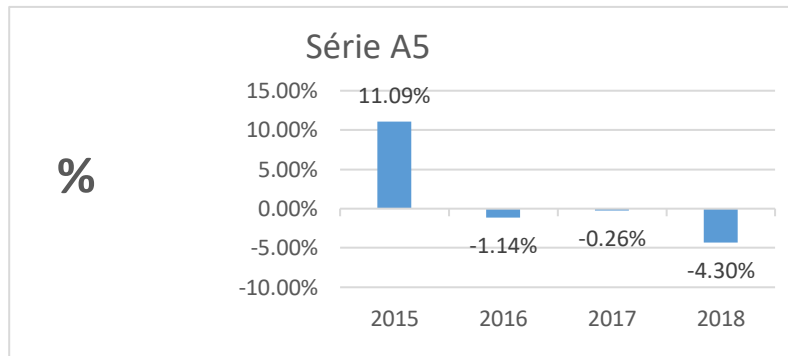
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de série A5 du fonds au cours des quatre dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série A5 du fonds au cours des quatre dernières années. La valeur du fonds a diminué trois fois au cours des quatre dernières années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série A5 sur 3 mois au cours des quatre dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	9.35 %	31 mars 2015	Votre placement augmenterait à 1 093.48 \$
Pire rendement	-8.31 %	31 décembre 2018	Votre placement chuterait à 916.92 \$

Rendement moyen

Une personne qui aurait investi 1 000 \$ dans des parts de série A5 du fonds à la date de création aurait accumulé 1 078.11 \$. Cela représente un rendement annuel composé de 1.52 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- souhaitent investir dans des options de vente couvertes en espèces sur des titres de participation canadiens, américains et mondiaux,
- recherchent la croissance à long terme et qui ont une tolérance faible à moyenne au risque,
- ont un horizon de placement de moyen à long terme,
- souhaitent utiliser des instruments dérivés pour tenter de générer des rendements dans une conjoncture du marché neutre.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A5 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds, les séries et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Les parts de série A5 sont offertes selon le mode de souscription avec frais d'acquisition reportés.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais d'acquisition reportés	<p>Si vous vendez vos parts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au cours de la 1^{ère} année suivant leur achat : 5,50% - au cours de la 2^e année suivant leur achat : 4,50% - au cours de la 3^e année suivant leur achat : 3,50% - au cours de la 4^e année suivant leur achat : 2,50% - au cours de la 5^e année suivant leur achat : 1,50% - après la 5^e année : 0% 	<p>De 0 \$ à 55 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Lorsque vous achetez des parts de série A5, Globevest Capital Ltée verse à la société de placement de votre représentant une commission de 4.25 % calculée en fonction du montant que vous investissez. - Vous paierez des frais de rachat si vous vendez des parts de série A5 au cours des 5 premières années suivant leur achat. - Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % de vos parts de série A5 chaque année sans devoir verser de frais.

2. Frais du fonds

Le fonds paie certains frais à même ses actifs. Ces paiements ont une incidence indirecte sur vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les frais de gestion annuels du fonds pour les parts de série A5 correspondent à 2,30 % de la valeur du fonds.

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
<p>Ratio des frais de gestion (RFG)</p> <p>Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.</p>	2,76 %
<p>Ratio des frais d'opérations (RFO)</p> <p>Il s'agit des frais de transactions du fonds.</p>	0,12 %
Frais du fonds	2,88 %

Au 30 juin 2018, les frais du fonds s'élevaient à 2,88 % de sa valeur, ce qui correspond à 28,80 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

Globevest Capital Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Il la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. La commission correspond à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année, ce qui représente 5 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts du fonds.

Frais

Ce que vous payez

Frais d'opération à court terme Nous imputerons au porteur de parts des frais d'opération à court terme correspondant au plus à 2 % du prix d'achat des parts rachetées dans les 90 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.

Frais d'échange Aucuns frais d'échange ne s'appliqueront, à moins que l'échange ne soit effectué dans les 90 jours suivant leur achat. Si des frais d'échange sont payables, ils correspondront au plus à 2 % du prix d'achat des parts échangées dans les 90 jours suivant leur achat. Ces frais sont remis au fonds.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Globevest Capital Ltée ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Globevest Capital Ltée Téléphone : 450-641-8989
1005, rue Lionel-Daunais, suite 104 Télécopieur : 450-641-2889
Boucherville, QC, J4B 0B1

Courriel : info@globevestcapital.com
www.globevestcapital.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.